

## L'importance d'agir - La berce sphondyle

La berce sphondyle (commune, *Heracleum sphondylium*) est une plante exotique envahissante reconnue comme tel depuis 2015 par le MDDELCC. La Matapédia fait face à un cas d'envahissement unique au monde, la plante existe ailleurs mais n'est pas considérée comme envahissante. Par conséquent, peu de recherches ont été menées sur l'envahissement par la berce sphondyle, les connaissances sont limitées et il est impossible de savoir si les techniques développées pour enrayer l'envahissement plus connu de la berce du Caucase seront efficaces.

### Pourquoi combattre la berce sphondyle?

La berce sphondyle envahit presque tous les types de milieux (forêts, rives, champs, pelouses, friches, urbains, parcs, etc.). On la retrouve donc dans des espaces publics: dans les parcs, le long des pistes cyclables, dans les cours privées, les accès à la rivière, les sentiers de VTT et autres. Elle se propage rapidement le long de la voirie.

Les caractéristiques spécifiques de sa sève, son omniprésence et son expansion rapide et soutenue peuvent avoir des impacts négatifs directs dans plusieurs domaines.

### **Impacts sur la santé publique:**

Le contact avec la sève de la berce sphondyle, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions semblables à des brûlures. Le secteur de La Matapédia est celui où l'on répertorie le plus de brûlures causées par la berce au Bas-St-Laurent. De nombreux citoyens ont été brûlés suite au contact avec la sève lors d'activités sportives ou quotidiennes comme l'entretien de terrains. À court et moyen terme, la présence de plus en plus importante de la berce pourrait nuire à ce type d'activités. L'OBVMR a effectué de nombreuses actions en 2017 afin d'outiller la population pour adapter leurs pratiques à la présence de la plante.

### **Impacts économiques:**

La nature et le plein-air sont au coeur des activités récréotouristiques de la région: chasse, pêche, VTT, vélo de montagne, randonnée, etc. Ces activités, très importantes pour l'économie locale de par leur popularité auprès de la population locale que des visiteurs, se voient ainsi menacées par l'envahissement de la berce sphondyle.

Quelques producteurs agricoles ont également signalé la présence de berce sphondyle dans et en bordure de leurs champs. Ces observations concernent pour l'instant les municipalités d'Amqui, Sayabec, Val-Brillant et Lac-au-Saumon. Les activités agricoles ont déjà été freinées ailleurs au Québec dû à l'envahissement des champs par la berce du Caucase. Une situation semblable est à appréhender sur notre territoire agricole si des mesures ne sont pas prises rapidement pour limiter l'expansion de la plante.

### **Impacts environnementaux:**

L'envahissement par la berce sphondyle a également des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes. La plante colonise de grands territoires rapidement en remplaçant les espèces indigènes, ce qui a des effets néfastes dans son environnement direct: diminution de la biodiversité locale et de la résilience aux stress environnementaux, augmentation des risques d'érosion, etc.

Les activités des compagnies de transport de terre et d'aménagement participent, malgré elles, directement à la propagation de cette plante envahissante et accélèrent son expansion partout sur le territoire. Il faudra établir en collaboration avec ces entreprises des bonnes pratiques en lien avec les

espèces exotiques envahissantes afin de limiter l'aggravation de l'envahissement liée au transport de terre.

Le développement de la plante le long des cours d'eau est aussi problématique puisque le traitement chimique pour enrayer l'envahissement représente un risque de contamination.

#### Connaître la plante pour mieux la combattre:

Comme le cas de la Matapédia est le premier cas d'envahissement de berce sphondyle au monde, nous sommes **la première communauté à lutter contre celle-ci**. Nous avons donc tout à apprendre. En étudiant et en documentant les comportements de la plante dans le milieu, nous allons pouvoir réunir de nombreuses connaissances qui pourront servir toute communauté aux prises avec un envahissement de berce sphondyle dans le futur.

#### Coûts anticipés reliés à la problématique de l'envahissement par la berce sphondyle:

L'envahissement par la berce sphondyle est similaire à celui de la berce du Caucase ailleurs au Québec, mais avec des caractéristiques plus importantes (rapidité de l'envahissement, superficies colonisées, densité des peuplements, etc.). En agissant rapidement en amont du problème, des coûts faramineux pour la contrôler dans quelques années pourraient être évités. Dans des cas d'envahissement par la berce du Caucase vécus au Bas-Saint-Laurent ou dans Chaudières-Appalaches, les coûts reliés au traitement et à l'éradication de la plante représentent plus d'un million de dollars.

- La valeur du projet régional de traitement de la berce du Caucase sur 3 ans monté en 2018 par 9 organismes de bassins versants de Chaudière-Appalaches est de **1 548 750\$**. Ils ont demandé plus de **1,2 million** au FARR.
- Les coûts de lutte mécanique et chimique pour le ruisseau Fourchette étaient d'environ **25 000\$** pour 18 km linéaires par année pendant quatre ans.
- Le CISSS au Bas-Saint-Laurent donne environ **20 000\$** par année pour la lutte contre l'envahissement par la berce du Caucase.

#### Conclusion:

Il est **urgent d'agir** pour éviter de se retrouver dans la même situation que vivent plusieurs régions du Québec avec la berce du Caucase. En agissant dès maintenant, les conséquences pour la biodiversité, les impacts au niveau de la santé humaine et de l'économie (tourisme, agriculture, etc.) et les coûts de contrôle du peuplement pourraient être limités.

#### **Objectifs spécifiques du projet de lutte contre la berce sphondyle par l'OBVMR:**

- Réaliser un portrait de la situation actuelle sur la berce sphondyle et son expansion dans la Matapédia;
- Sensibiliser et mettre en action différents acteurs (citoyens, entreprises, municipalités, agriculteurs, etc.) pour limiter les impacts de la présence de la plante sur la santé publique et l'économie locale, et limiter les impacts des activités humaines sur l'expansion de la plante.
- Contrôler la berce dans des emplacements de forte concentration, majoritairement dans les lieux publics, et freiner son expansion en éradiquant les colonies qui se trouvent à la limite de sa distribution géographique.
- Interpeler les élus locaux et régionaux et solliciter une pression politique afin de mobiliser les intervenants gouvernementaux concernés et avoir un engagement concret des différents ministères dans la concertation et le financement pour la recherche et la mise en oeuvre de solutions à la problématique.